



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 13 juillet 2018, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Station service et de lavage - marché accord-cadre - fourniture en carburants: attribution,
- Modalités de mise en œuvre de la participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents,
- Signature d'une convention d'adhésion au service missions temporaires du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Eure pour la mise à disposition d'un agent,
- Avancement de grade: création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2ème classe,
- Modification du tableau des effectifs,
- Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC): répartition du prélèvement et/ou du reversement entre l'établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) et ses communes membres pour l'exercice 2018,
- Attribution du logement 9 avenue de Kronstorf,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 06 juillet 2018

Le Maire